



VILLE DE LEWARDE

Février 2021 spécial environnement

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr>

[Page Facebook « Ville de Lewarde »](#)

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

Depuis des années, votre municipalité s'est attelée à labourer le champ social. Celui-ci ne consiste pas seulement à aider ponctuellement nos concitoyennes et concitoyens qui se trouvent malheureusement en difficulté.

Ce champ est bien plus vaste car il couvre la politique municipale d'avoir une cantine familiale avec des repas préparés comme à la maison (nous sommes une des seules communes du secteur), de mettre en place une garderie périscolaire, d'avoir un accueil de vacances au printemps et en juillet, d'offrir à des prix modiques des séjours jeunes en été et en hiver.

Avec ce nouveau mandat, la préoccupation environnementale est devenue elle aussi prioritaire.

Dans ce journal de février, deux nouvelles actions sont proposées en mars et en avril.

Elles ne seront efficaces que si de nombreux citoyennes et citoyens y répondent favorablement.

Bien entendu, la commission chargée de l'environnement est preneuse de toute idée nouvelle. Il vous suffit de contacter Monsieur André Léger, adjoint à l'environnement, par le biais de la mairie.



Denis MICHALAK,
Maire de Lewarde

Restauration scolaire



La ville s'est inscrite pour obtenir le label « territoire bio engagé ».

A PRO BIO, le réseau des acteurs bio des Hauts-de-France, a lancé en 2020 ce label dans les Hauts-de-France. C'est la première démarche nationale de labellisation bio des collectivités proposée en France.

Ce label est réservé aux collectivités territoriales et aux établissements de restauration ayant atteint les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement et du Plan National Ambition Bio.

La municipalité sert au minimum 20 % de produits bio (en valeur d'achat) aux élèves des écoles et est donc éligible.

Nettoyage de printemps les 20 et 21 mars

La municipalité, en votre nom, s'est engagée dans l'action proposée par la région Hauts-de-France. Cette opération s'étale sur les 2 jours.

Cette opération ville propre n'est possible qu'avec la participation active et nombreuse des habitantes et des habitants. Il est proposé à chacune et chacun de participer au ramassage des déchets en ville ou à sur les chemins. Cette opération est ouverte à toutes les personnes sensibilisées par la problématique des déchets : habitants, agriculteurs, membre d'associations, chasseurs ...



Comment participer ?

Rendez-vous à 9 h un des deux jours (ou les 2 jours) suivant vos disponibilités sur le parking de la salle des fêtes Henri Martel. Après un moment de convivialité autour d'un café de bienvenue, une conseillère ou un conseiller municipal s'engagera avec vous à ramasser les déchets rencontrés dans un secteur de la ville. La durée prévisible de l'action est d'une heure à une heure trente.

Les gants de protection, les sacs poubelles seront fournis... Toutefois, si vous le pouvez, prévoyez des gants personnels au cas où le nombre proposé ne serait pas suffisant ou si les tailles proposées ne vous convenaient pas.

Le port du masque est obligatoire. Protégeons-nous.



Troc de plantes



Cette première manifestation sera organisée par la municipalité le samedi 17 avril de 11 h à 15 h.

Elle permettra aux jardiniers confirmés ou apprentis d'échanger des graines, plants ... à défaut, de s'en procurer et surtout d'échanger sur les pratiques.

De plus amples informations vous seront communiquées dans le journal communal de fin mars mais dès à présent conservez toutes les graines, les plantes qui pourraient être utiles à d'autres personnes.

Commune zéro déchets

La ville participera également à l'action « commune zéro déchet » labellisée par le **SIAVED** (syndicat mixte inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets).

Ce label pourra être obtenu après analyse par la structure du SIAVED des efforts accomplis par la commune sur 4 axes : les biodéchets, le tri des déchets, l'éco-consommation et la santé environnementale. Il sera remis en janvier 2022.



Lewarde : ville sans mégots

Des villes du Douaisis envisagent de rejoindre Lewarde dans la lutte contre la pollution générée par les mégots. Des élus de ces villes ont pris contact avec M. Léger, adjoint à l'environnement pour obtenir des renseignements (sur la photo ci-contre : Monsieur Jean-François TIEFENBACH, adjoint aux travaux et à l'environnement à Somain avec le personnel communal).

La pose des cendriers interroge également nos concitoyens.

Questions relevées :



Pourquoi la présence des cendriers en béton à côté des cendriers récupérateurs de mégots ?

Simplement pour que les fumeurs puissent y éteindre leur cigarette. Il faut ensuite déposer les mégots dans les cendriers accrochés aux murs.

Peut-on installer d'autres cendriers dans la commune ?

La demande a été faite auprès du SMTD pour en implanter près des abris bus ainsi qu'au président de la communauté de communes pour en implanter à l'entrée du bois.

Signalez en mairie toute idée de nouvelles implantations qui sembleraient nécessaires.

Comment sont valorisés les mégots ?

Leur valorisation est soit énergétique, soit matière.

La valorisation tend petit à petit vers une valorisation totalement matière.

C'est ainsi que sont effectués actuellement des tests pour la valorisation dans la confection de pédales de vélo, de paniers de basket ou tout simplement de stylos.

Un organigramme des valorisations est visible à la mairie, en plusieurs points de la ville et sur le site de la ville.

C'est un document produit par la société d'économie sociale et solidaire écomégots avec laquelle la ville est en contrat.

Nos amis à quatre pattes

Participer au maintien de la qualité de l'espace public, c'est possible. Le ramassage des déjections canines est absolument nécessaire pour garder nos sentiers et rues propres.

Avec le beau temps, les propriétaires de chiens emmènent leur animal plus facilement en promenade. Ils sont tenus de ramasser les déjections de leur chien afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts, dans les aires de jeux pour enfants.

La municipalité les remercie de bien vouloir prendre un sac utile pour ramasser ces déjections.



Tri des déchets

Les erreurs de tri augmentent depuis le premier déconfinement.

Attention ! tous les récipients en plastique ne sont pas recyclables comme les barquettes, les pots de yaourts...

Les textiles sanitaires : masques, gants, lingettes, mouchoirs n'ont pas leur place dans une poubelle réservée au tri. Ils doivent être placés dans un sac plastique équipé d'un système de fermeture et mis dans le bac à ordures ménagères car ils représentent un risque élevé de contamination.

Les petits électroménagers, encombrants et objets en plastique (bacs de litière, paniers à linge ...) doivent être déposés en déchetterie.

En plus du surcoût pour la collectivité (frais de tri supplémentaire), ce gâchis entraîne de la pollution avec les transports et les traitements supplémentaires.

Les agents risquent aussi de se blesser lors du ramassage.



Enquête publique

Une enquête publique est actuellement en cours sur l'élaboration du schéma d'aménagement et de la gestion de l'eau (SAGE) de la SCARPE AVAL en vue de son approbation. Les documents relatifs à cette enquête sont disponibles en mairie ainsi qu'un cahier de contribution. A cet effet, Monsieur Guillemant, commissaire enquêteur, tiendra une permanence en mairie le samedi 6 mars, de 9h à 11h.



Spectacle

Le vendredi 26 mars à 18 h, salle des fêtes Henri Martel, un spectacle devait être présenté à destination des enfants de 18 mois à 6 ans. Malheureusement, ce spectacle est reporté à cause des obligations sanitaires à respecter.

Nouvelle entreprise à Lewarde

Tel : 06.88.57.23.16  Diplômée : BP Coloriste, Permanentiste, Maquillage, Chignon, forfait mariage.

Coiff'Val

A votre service
Coiffeuse avec 15 ans d'expérience dont 10 ans à mon compte.

<p>Nouveau</p> <p>Groupes vos RDV vous reviendra moins cher.</p> <p>Début d'activité fin février.</p> <p>06.88.57.23.16</p>	<p>Prestation</p> <p>Coloration, permanente, mèches, maquillage, chignon, forfait mariage.</p> <p>Tendance.</p>
--	--